

pas, b) quelles sont les adresses des autres immeubles, c) quels services ou quelles directions du Musée y sont logés et d) quel est le coût de location de ces immeubles pour le gouvernement?

2. Depuis avril 1966, le Musée national a-t-il fait l'acquisition de locaux additionnels et, dans le cas de l'affirmative, a) quelle est la superficie de ces locaux additionnels, b) où sont-ils situés, et c) pourquoi a-t-on eu besoin de cet espace additionnel?

3. Quels sont les plans du gouvernement concernant la construction d'un nouvel immeuble pour le Musée national?

N° 2837—*M. Laprise*

1. Combien de logements publics ont été construits et mis à la disposition des familles et des particuliers à faible revenu dans chaque province, depuis que la Loi nationale sur l'habitation a été mise en application?

2. Quel est le montant investi dans chaque province, et combien de familles dans chaque province profitent de cette loi?

M. Bécard, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse aux ordres susdits.

Les avis de motions portant production de documents numéros 205, 209, 212, 214, 221, 222 et 223 sont réservés, à la demande du gouvernement.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie a) d'une liste des noms et des numéros d'assurance sociale d'employés mis à pied depuis le 8 septembre 1966, envoyée par la *McKinnon Industries Ltd*, de St. Catharines (Ont.), à la Commission d'aide de transition, b) d'une liste des personnes nommées en a) qui étaient admissibles aux prestations d'aide de transition, et c) d'une liste des personnes nommées en a) qui ont reçu ou reçoivent présentement des prestations d'aide de transition.—(*Avis de motion portant production de documents n° 215—M. Barnett*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes lettres, commandes, reçus ou autres documents, échangés depuis le 1^{er} juillet 1966 entre Radio-Canada et les 107 personnes qui, au sein ou à l'extérieur de la Société, ont reçu à titre gracieux un poste de télévision en couleurs.—(*Avis de motion portant production de documents n° 220—M. Smallwood*)

Le Bill C-243, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et, par voie de conséquence, certaines autres lois, est étudié de nouveau en comité plénier et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés durant le mois de janvier 1967. (Textes français et anglais)